

12 octobre 2017



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## – ENSEIGNEMENTS ET DIRES D'ACTEURS –

Dans cette 8<sup>e</sup> session de l'Atelier des territoires, le ministère a proposé à des collectivités de questionner leur stratégie d'aménagement à partir de la relation qu'entretiennent les territoires à leurs paysages. Ils sont aujourd'hui au cœur d'enjeux multiples, tels que la transition énergétique, le changement climatique, la protection et la valorisation de la biodiversité ou encore la requalification des espaces dégradés. Il suffit de comprendre et de faire l'expérience in situ que le paysage est un bien commun et qu'il n'est pas un domaine technique de plus à côtés des autres pour que le regard sur l'aménagement change.

Cette approche nous a paru constituer une clé pour l'élaboration d'une vision partagée mettant en valeur les potentiels de régénération, de réparation et de transition pour les acteurs des sites qui se sont engagés dans la démarche « Atelier des territoires » : le bassin d'Annonay en Ardèche, Avignon sud dans le Vaucluse, Fort-de-France et Le Lamentin en Martinique, l'entrée nord de Perpignan dans les Pyrénées-Orientales, l'agglomération de Saint-Brieuc dans les Côtes d'Armor.

C'est autour de cette capitalisation que plus de 150 participants d'horizons professionnels variés ont pu partager une réflexion sur « la requalification par le paysage des territoires à vivre » et formuler 6 enseignements, un jalon de plus en faveur d'un ancrage fondamental et nécessaire de la culture paysagère dans les territoires.

### **ENSEIGNEMENT 1 – PERCEPTION SENSIBLE ET GÉOGRAPHIE**

**Les perceptions sensibles et les analyses géographiques du paysage facilitent l'émergence d'une conscience collective des réalités territoriales et la construction de projets de territoire en commun.**

« *La perception constitue une forme d'action. Créer cette dimension perceptive en se donnant le temps de traverser les paysages et d'en comprendre les échelles permet très rapidement d'avoir des intuitions et de mettre en question des perspectives de projet.* » **Sébastien PENFORNIS – Directeur – Agence TAKTIK**

« *Les perceptions du paysage font appel à la mémoire de chacun. Elles s'enracinent dans l'histoire collective c'est-à-dire dans le temps long qui fonde un projet d'aménagement de qualité* » **Marie GUIBERT – Chargée de mission Paysages Territoires & Transitions – CGDD**

« *La géologie a un impact très fort sur le paysage et a construit l'identité du territoire. La géologie permet de fédérer les élus parce qu'ils se rendent compte qu'ils ont un socle commun* ». **Olivier MALACET – Ingénieur géologue – CEREMA.**

« *Dans des territoires contraints et durs, les lectures communes du paysage ont fait émerger des espaces remplis d'usages et de possibles.* » **Bruno CARRER – Chargée de mission – Ville de Fort-de-France.**

### **ENSEIGNEMENT 2 – CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE**

**Il est nécessaire de construire une culture commune aux acteurs des territoires associant paysage et aménagement.**

« *La méthode même d'atelier est très efficace. Les acteurs des territoires dans leur diversité peuvent s'interroger sur leur stratégie et sur leur projet de territoire. Elle valide l'idée de partage, d'échange et offre la possibilité de faire émerger un projet par une démarche itérative et commune* ». **François BERTRAND, sous-directeur à l'Aménagement durable – DGALN**

« *À partir de leur richesse paysagère et écologique nous avons reclassé des territoires déqualifiés sur des critères sociaux et économiques. Une inversion du regard qui nous a permis de bâtir un projet de valorisation* ». **Iphaine MARIELE – Directrice – GIP DSU Le Lamentin**

« *Le paysage nous dit des choses de notre histoire et de nos modes de vie et il y a une réelle volonté politique locale d'aménager le territoire en ayant le sens du paysage – les proposés pendant les Ateliers font consensus : L'Atelier paysage a été une superbe manière de relier le passé et l'avenir, l'existant et le projet.* » **Sonia LAAGE – Paysagiste Conseil de l'État – DGALN**

### **ENSEIGNEMENT 3 – ESPACES STRATÉGIQUES A IDENTIFIER**

**Le travail conjoint paysage et aménagement facilite l'identification des espaces stratégiques à préserver, à valoriser ou à requalifier. La valeur ressource du patrimoine environnementale est sans doute à mettre en valeur face à la pression foncière de l'urbanisation.**

« *Tous les ateliers ont mis en exergue le fait que les espaces non bâtis étaient paradoxalement au cœur des enjeux d'aménagement. L'acte de non bâtir est un acte fort pour l'aménagement durable.* » **Isabel DIAZ – Cheffe de bureau des Stratégies territoriales – DGALN**

« *Les espaces préservés sont le plus souvent ceux de la résilience dans le projet. Il est important d'identifier les territoires ressources* » **Cécil' MERMIER – Paysagiste – Agence Avril en mai**

« *Les paysages remarquables qui forment les grandes lignes du territoire sont souvent effacés par l'étalement urbain mais peuvent se mettre en réseau et revenir au premier plan. Pris un par un, chacun de ses éléments révèle un atout certain, mais ne présente pas toujours un enjeu évident pour le territoire. Mis en réseau, signalés, aménagés, ils offrent un exceptionnel potentiel de développement, une cohérence paysagère, levier économique et touristique et une cohésion territoriale forte.* » **Clément BOLLINGER – Directeur – Agence CAUDEX.**

## ENSEIGNEMENT 4 – OUTILS DU PAYSAGE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT

**Mettre les outils de la politique du paysage au service des politiques d'aménagement des territoires.**

« *L'aménagement des territoires doit se fonder sur des approches paysagères. Le paysage est notre fond de carte avec les grands espaces, les qualités territoriales [...]. C'est sur cette base que nous devons travailler les projets de territoire.* » **Denis SAUZE – Vice-Président en charge de l'aménagement – Annonay Rhône Agglomération**

« *Le paysage est la résultante du vécu des hommes à travers le temps, c'est un témoignage des activités des générations précédentes. Il porte en lui-même des pistes de corrections possibles.*

*La meilleure manière de réussir l'intégration du paysage dans l'aménagement n'est pas de le considérer comme un outil nouveau qui s'ajoute à l'existant, mais de l'incorporer comme une dimension intrinsèque des outils existants.* » **Emile GONIER – Vice-président – Communauté d'agglomération Centre Martinique.**

« Nous avons entendu de la part des élus que le paysage devient un outil qui leur semble essentiel à la conception de l'aménagement du territoire, comme un préalable avant toute planification ». **Cécile BEAUDESSON – Directrice – Agence Devillers et Associés.**

« *Plus de 50 % des PLUi font de l'axe paysager leur seconde priorité après le logement. Un fait qui montre l'atout du paysage pour les élus pour construire ensemble du projet.* » **Pastèle SOLEILLE, sous-directrice à la Qualité du cadre de vie – DGALN**

## ENSEIGNEMENT 5 – RETISSER DES LIENS

**La réussite des projets de requalification et de développement des territoires passe par un travail de ré-association des secteurs dégradés au contexte paysager global.**

« *Par la compréhension du paysage et l'analyse des coupures urbaines nous cherchons à retisser des liens pour reconnecter non seulement la ville à son agriculture et à son fleuve, mais aussi les populations et les quartiers entre eux.* » **Sébastien GEORGIS – Adjoint au maire d'Avignon.**

« *Pour réinstaller le projet dans la planification, il faut éviter cette scission initiale entre paysage et aménagement, ne plus résumer le paysage aux seules limites, ne pas simplement paysager ou considérer que ces franges sont le paysage en oubliant le reste du territoire. Il faut que le paysage irrigue le projet et structure l'ensemble du territoire et pas simplement les franges.* » **Henry BAVA- Grand témoin – Agence TER – Grand Prix National du Paysage 2008.**

« *La reconquête des fonctions productives via le paysage est un travail qui s'est organisé autour de la reconquête des franges, des vallées et des friches pour en faire des espaces de production économique du territoire. Le concept d'écologie territoriale et industrielle nous a permis d'avancer vers cet objectif* » **Etienne LONGEVILLE – Directeur de la prospective – Saint-Brieuc Armor Agglomération**

## ENSEIGNEMENT 6 – FAIRE COHABITER LES ÉCHELLES

**La démarche paysagère est une démarche qualité qui permet de raisonner dans l'espace, et non pas uniquement en plan, pour penser les aménagements en fonction des paysages.**

« *Le paysage c'est aussi une géographie physique, existante et à mettre en place, et de laquelle l'urbanisme doit être inspiré.* » **Henry BAVA- Grand témoin – Agence TER – Grand Prix National du Paysage 2008.**

« *L'atelier des territoires a permis à travers le filtre du paysage de réunir l'ensemble des acteurs locaux. Ce regard apaisé sur un territoire partagé a permis la construction d'une représentation collective des lieux. [...] Ce récit est porteur de projet. La trame paysagère apaisée devient ce fil conducteur répondant à ces regards partagés sur la valorisation d'une ceinture dorée productive en ville, sur le déplacement doux en lieu et place d'anciennes friches et sur l'idée d'un parc urbain à l'échelle de l'ensemble des vallées.* » **Eric PARIZE – Chef de projet – DDT Côtes d'Armor.**

« *Le paysage permet d'aborder l'aménagement en faisant « naturellement » cohabiter les échelles. Celle du grand territoire (une baie), celle du site (une vallée), celle des lieux (une berge) et celle de l'objet (une promenade). Il permet de structurer le projet en projets maîtrisables et plus facile à traduire en opération.* » **Claire GAUTIER – Directrice – Agence Folléa Gautier- Grand Prix National du Paysage 2016.**

« *Un des points forts du paysage et de son approche sensible est qu'il permet de s'extraire du tout technique et de remettre l'usage au centre des préoccupations. Un enseignement important pour toutes les politiques publiques d'aménagement et de développement local* » **Pastèle SOLEILLE, sous-directrice à la qualité du cadre de vie – DGALN**



**MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES**

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)  
Sous-direction de l'aménagement durable  
Bureau des stratégies territoriales  
1 place carpeaux – Tour Séquoia  
92 055 La Défense Cedex

<http://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr>

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER**

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)  
Sous-direction de la Qualité du Cadre de Vie (QV)  
Bureau des paysages et de la publicité  
1 place carpeaux – Tour Séquoia  
92 055 La Défense Cedex

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politique-des-paysages>

En partenariat avec le **CEREMA**

